Périmètre
AD

PLANIFICATION: Zone à aménager selon cahier des charges n°10

LA POTENCE

0.87 ha

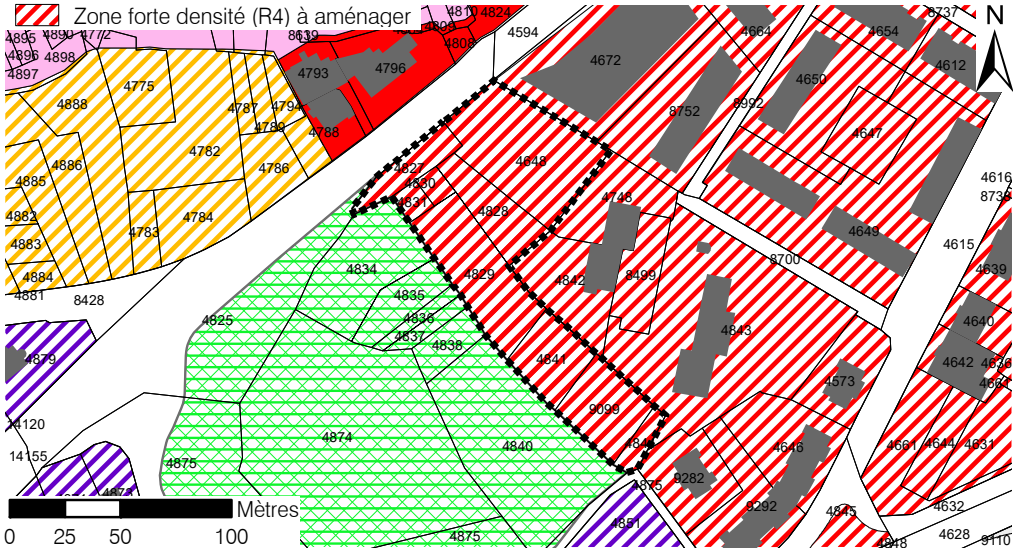

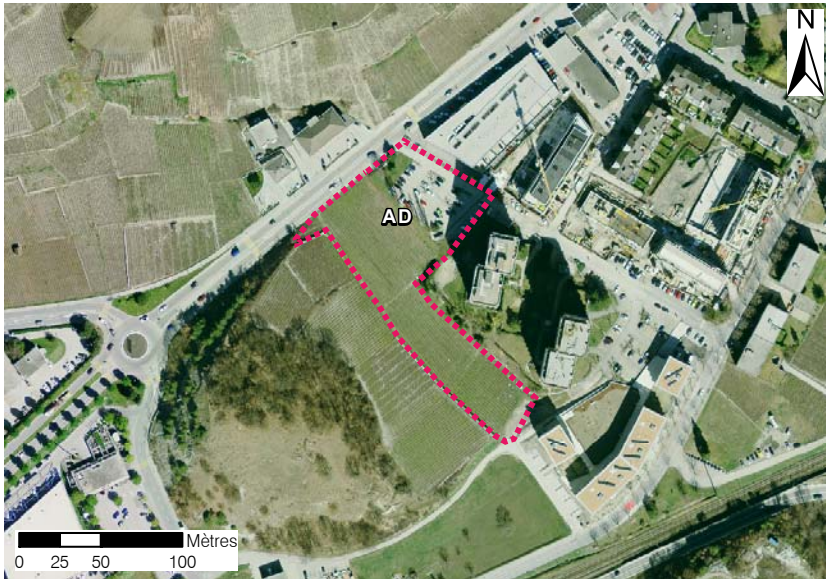

CRITÈRES

TECHNIQUES

- Dangers naturels résiduels
- Equipement lacunaire*
- Partiellement raccordé au réseau routier*
- Pas de micro-centralité à proximité
- Proximité avec une zone de protection de la nature ou du paysage

*pénalisant

SUBSIDIAIRES

OPTIONS DE DEVELOPPEMENT

- Prioriser PAS
- Valeurs paysagères (césure paysagère)
- Facteurs attractifs pour un habitat de qualité
- Attractivité pour les familles
- Mixité fonctionnelle et sociale
- Proximité du pôle commercial
- Préservation des vides verts

APPRÉCIATION

Cette bande de terrain non-bâtie est située entre la colline de La Potence (zone de protection du paysage) et les tours cité Aldrine.

L'urbanisation de cette zone devrait tenir compte du contexte paysager, en particulier de la césure paysagère existante entre Sierre et Noës, du front de rue, ainsi que des constructions attenantes (tours). Il mérite d'être déclaré zone réservée.